

Gestion de placements CC&L (CC&L) soutient le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC*) depuis 2021, année où la firme en a entériné les recommandations. CC&L encourage ainsi activement les sociétés détenues à intégrer ces recommandations dans leurs déclarations. De plus, nous nous engageons à informer nos clients et les autres parties intéressées de l'approche que nous suivons pour repérer, évaluer et gérer les risques associés aux changements climatiques dans le cadre de nos placements pour le compte de nos clients, comme il est décrit dans le présent rapport sur le climat aligné sur le GIFCC.

INTRODUCTION

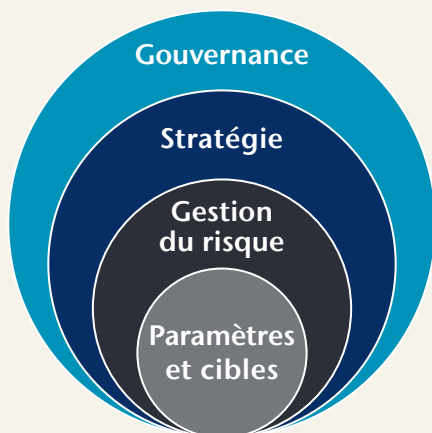
L'approche de CC&L à l'égard des changements climatiques et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est guidée par l'obligation fiduciaire de la firme, qui consiste à procurer les meilleurs rendements corrigés du risque à long terme pour nos clients.

CC&L dispose d'une solide politique d'investissement responsable (IR) qui encadre son approche globale d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos processus de placement. De plus, CC&L dispose d'une politique personnalisée en matière de vote par procuration et d'une politique d'intendance et d'engagement (I&E) qui guident ses activités d'intendance. Notre approche repose essentiellement sur notre conviction selon laquelle nos portefeuilles et nos activités d'actionnariat actif doivent refléter le fait que l'économie mondiale en est à opérer une transition à grande échelle vers une réduction des émissions de carbone.

Nous reconnaissons également que les changements climatiques sont un enjeu systémique qui a d'importantes répercussions au-delà des émissions de carbone. Il s'agit notamment de l'incidence croissante des catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques, de la demande d'énergie en raison de la croissance de l'intelligence artificielle et de l'évolution des préférences des consommateurs, qui présentent tous des risques accrus et des occasions émergentes. Par conséquent, nous estimons que les équipes de direction des sociétés dans lesquelles nous investissons ont le devoir de faire preuve de transparence dans l'information qu'elles publient et de rendre des comptes à toutes les parties prenantes. Nous croyons également que l'amélioration des divulgations permettra à nos équipes de placement de mieux tenir compte des risques inhérents aux sociétés dont la transition est lente et de découvrir des occasions liées à l'adoption précoce de nouvelles technologies et à l'innovation. De plus, nous reconnaissons que nous avons nous aussi le devoir d'être transparents et nous demeurons engagés à améliorer la transparence de notre approche pour repérer, évaluer et gérer les risques associés aux changements climatiques dans le cadre de nos placements.

**Alignement sur les recommandations du GIFCC : En octobre 2023, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) a rempli son mandat et a été officiellement dissous. Les responsabilités liées à la surveillance et aux progrès en matière de déclarations relatives aux changements climatiques ont été transférées à la Fondation IFRS et à son International Sustainability Standards Board (ISSB), qui constitue maintenant la référence de base mondiale en ce qui concerne la production de rapports sur la durabilité et qui intègre les recommandations du GIFCC. Même si nous continuons de surveiller les pratiques en matière de déclaration et l'adoption de la norme IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques, nos rapports demeurent conformes au cadre du GIFCC. Le cadre du GIFCC est résumé à la page 2. Le présent rapport remplace notre rapport précédent du GIFCC.*

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE L'INFORMATION FINANCIÈRE RECOMMANDÉE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES¹



TCFD | TASK FORCE ON
CLIMATE-RELATED
FINANCIAL
DISCLOSURES

¹ <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2020/10/FINAL-2017-TCFD-Report-11052018.pdf>, page 6, figure 2

Gouvernance

Informations sur la gouvernance de l'organisation en matière de risques et d'occasions associés aux changements climatiques.

Stratégie

Informations sur les répercussions réelles et potentielles des risques et des occasions associés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation dans les domaines où ces renseignements sont importants.

Gestion du risque

Informations sur la manière dont l'organisation repère, évalue et gère les risques associés aux changements climatiques.

Paramètres et cibles

Information sur les paramètres et les cibles utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions associés aux changements climatiques dans les domaines où ces renseignements sont importants.

GOUVERNANCE

Surveillance du conseil d'administration

Le conseil d'administration de CC&L assume la responsabilité ultime de l'approche de la firme en matière d'IR, y compris l'approche concernant les enjeux associés aux changements climatiques.

Comité ESG

La surveillance courante de l'approche de la firme à l'égard des risques et des occasions associés aux changements climatiques incombe au comité ESG de CC&L, qui relève directement du conseil d'administration et a le mandat de surveiller les activités d'IR de l'ensemble de la firme et d'en assurer la coordination.

Comité de gestion du risque de placement

Le comité de gestion du risque de placement de CC&L est responsable de la surveillance des risques de placement de la firme, y compris ceux liés au climat.

Mise en œuvre

Chacune des trois équipes de placement de CC&L est responsable de la mise en œuvre de la politique d'IR de CC&L dans le cadre de son approche de placement propre.

En outre, l'équipe d'intendance et d'engagement du Groupe financier CC&L aide les analystes et les gestionnaires de portefeuille de CC&L à communiquer de façon plus proactive avec les sociétés détenues, à collaborer avec les investisseurs aux vues similaires et à faciliter le vote par procuration.

STRATÉGIE

CC&L est consciente que bon nombre des risques associés aux changements climatiques s'inscrivent fondamentalement sur le long terme et, dans certains cas, hors de notre horizon de placement. C'est pourquoi notre approche met l'accent à la fois sur nos activités d'intégration, qui sont généralement associées à une période à court terme, et sur nos activités d'intendance, qui visent un horizon à long terme. Cette approche vise à répondre le mieux possible aux intérêts des clients de CC&L.

CC&L définit le risque climatique comme les effets négatifs potentiels des changements climatiques sur les économies, les entreprises, les systèmes financiers et la société. Celui-ci englobe les risques physiques, comme les dommages causés par les feux de forêt, les inondations et les températures extrêmes, et les risques liés à la transition, dont les changements de politiques, les nouveaux règlements et l'évolution des préférences des consommateurs. Pour CC&L, les occasions liées au climat sont les avantages ou la création de valeur qui peuvent découler de la lutte contre les changements climatiques, comme l'utilisation de sources d'énergie à faibles émissions de carbone, les économies de coûts grâce à l'efficacité énergétique et à l'optimisation des ressources, le développement de nouveaux produits et services ainsi que les nouveaux marchés et les nouvelles préférences des consommateurs.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas effectué d'analyse de scénarios climatiques pour nos portefeuilles, en raison de limites sur le plan de l'applicabilité pratique par rapport à nos stratégies de placement.

Intégration

Les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, y compris ceux associés aux changements climatiques, sont intégrés dans le processus de placement de chaque équipe. La matérialité des facteurs associés aux changements climatiques est évaluée en fonction de l'horizon de placement retenu pour l'analyse, généralement d'environ 12 mois, avec quelques variations selon l'équipe.

En plus de cette approche ascendante, nous intégrons également des thèmes à long terme à l'aide d'une perspective descendante dans notre analyse globale de nos stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe. Notre matrice de matérialité indique, pour chaque secteur, où les risques climatiques sont les plus pertinents. La matrice est revue et mise à jour chaque année. Cet outil est utilisé par nos analystes des stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe dans le cadre de leurs recherches ascendantes portant spécifiquement sur les sociétés.

Il importe de noter que CC&L n'exclut pas de sociétés, d'industries ou de secteurs de notre univers de placement, car nous croyons que chacune de nos équipes s'est dotée de solides méthodes de valorisation grâce auxquelles il est possible de repérer les sociétés qui ne répondent pas à nos attentes de rendement corrigé du risque. De plus, nous croyons fermement qu'en ayant voix au chapitre lorsque c'est possible, nous pouvons interagir avec la direction des sociétés de notre univers. Il convient de noter que CC&L gère également certains mandats pour lesquels les clients ont demandé l'intégration de restrictions particulières liées au climat, conformément à leurs préférences.

Stratégies fondamentales d'actions

L'équipe d'analyse fondamentale des actions évalue, au niveau macroéconomique, les tendances climatiques à long terme qui présentent à la fois des défis et des occasions pour les parties prenantes au fil du temps. Cette approche descendante sert de complément à l'analyse ascendante de l'équipe, ce qui améliore sa capacité à évaluer le niveau de préparation d'un émetteur à s'adapter à l'évolution des demandes liées au climat. D'un point de vue ascendant, l'équipe évalue l'incidence des risques et des occasions associés au climat sur la rentabilité et la valorisation d'une société. Lorsque des facteurs climatiques sont jugés importants sur un horizon de placement de 12 mois, que ce soit sous forme de risques ou d'occasions, ils sont intégrés aux prévisions financières, à l'analyse des cours cibles et à l'engagement continu auprès de la société.

Titres à revenu fixe

L'équipe des titres à revenu fixe de CC&L reconnaît que les risques et les occasions liés aux changements climatiques peuvent avoir une incidence sur la capacité des émetteurs à honorer leurs obligations au titre de la dette et sur la qualité du crédit à long terme. Le niveau d'incidence potentiel peut varier selon que l'émetteur est une société ou un émetteur souverain. L'équipe des titres à revenu fixe reconnaît également que les changements climatiques sont une tendance à long terme dans le cadre de ses recherches. Elle s'appuiera sur les données publiques pour mieux comprendre et prévoir si un émetteur est relativement prêt ou non à s'adapter à l'évolution des exigences associées aux changements climatiques.

Les prévisions d'écarts de taux pourraient être ajustées favorablement pour les sociétés susceptibles de profiter de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et négativement pour celles qui pourraient en pâtir, si ces effets sont jugés importants dans l'horizon prévisionnel.

Stratégies quantitatives d'actions

Les données ESG de MSCI, y compris les indicateurs liés à des thèmes comme les changements climatiques, sont intégrées au modèle quantitatif de CC&L depuis juillet 2020, à titre de facteurs de risque systématique ainsi que de variables explicatives du risque propre aux actions. Toutes les stratégies quantitatives de CC&L utilisent les données de MSCI relatives au carbone afin de gérer l'exposition aux risques liés au carbone. Cette approche vise à soutenir les objectifs de placement plus généraux des stratégies, plutôt qu'à cibler une empreinte carbone précise du portefeuille, qui demeure un résultat du processus de placement.

Tenir compte du climat dans notre intendance et notre engagement

CC&L est consciente de la responsabilité qui lui incombe à titre de gestionnaire des actifs de ses clients et de son rôle de chef de file dans la promotion de l'intégrité des marchés financiers. Nous communiquons de façon proactive avec les sociétés détenues, collaborons avec des investisseurs aux vues similaires et exerçons notre droit de vote par procuration afin que nos points de vue soient entendus et pris en compte. Nous avons des politiques personnalisées en matière de vote par procuration et d'intendance qui déterminent notre approche à ces égards.

Les principaux objectifs des activités d'intendance de CC&L sont d'améliorer et de protéger le rendement corrigé du risque à long terme de nos portefeuilles et d'améliorer la disponibilité de l'information utile pour la prise de décisions pour les investisseurs. Par conséquent, l'engagement est une composante importante de nos efforts d'actionnariat actif, car il nous donne l'occasion d'obtenir des précisions sur les enjeux importants liés aux changements climatiques, de promouvoir une transparence accrue et une meilleure communication de l'information, et de partager nos points de vue sur les meilleures pratiques.

Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe de CC&L collaborent avec l'équipe d'intendance et d'engagement pour dresser chaque année une liste des sociétés canadiennes avec lesquelles nouer un dialogue. Nous choisissons de concentrer nos activités d'engagement au Canada, en raison de nos solides relations avec les équipes de direction au pays. Les sociétés sont sélectionnées au moyen d'une analyse quantitative et qualitative, qui comprend une évaluation des risques importants associés aux changements climatiques.

Nous encourageons aussi l'adoption du cadre d'information de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et, s'il y a lieu, nous faisons part de nos commentaires aux sociétés détenues quant aux éléments conformes à ces normes ainsi qu'aux points à améliorer.

En plus de nos dialogues directs avec les émetteurs, la politique de vote par procuration personnalisée de CC&L contient des dispositions relatives au climat, dont une en particulier qui prévoit de s'abstenir de voter en faveur de certains administrateurs si une société n'a pas établi une surveillance appropriée du risque climatique. CC&L appuie généralement les propositions d'actionnaires visant à améliorer la divulgation des risques associés aux changements climatiques lorsque le niveau actuel d'information à ce chapitre est jugé insuffisant.

Entre autres collaborations, mentionnons que CC&L est un membre actif et de longue date de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), une organisation qui a appuyé les recommandations du GIFCC et qui use de son influence pour en encourager l'adoption à l'échelle du Canada. De plus, CC&L est devenue un participant fondateur d'Engagement climatique Canada (ECC) en tant que membre du Groupe financier Connor, Clark & Lunn. Il s'agit d'une initiative de collaboration canadienne menée par le secteur de la finance pour favoriser le dialogue entre le milieu financier et les sociétés canadiennes sur les risques et les occasions liés au climat et sur la transition vers une économie à zéro émission nette.

GESTION DU RISQUE

Les équipes de placement de CC&L tirent parti d'un éventail d'outils pour évaluer les risques et les occasions associés au développement durable et aux changements climatiques dans l'ensemble de nos placements. Notre approche de gestion du risque associé aux changements climatiques est intégrée à nos processus de placement et à notre cadre de gestion globale du risque. Nous continuons de perfectionner cette approche au fil du temps et de surveiller l'évolution de la disponibilité et de la qualité des données pour aider nos équipes de placement à comprendre les risques et les occasions qui revêtent de l'importance au sein de nos portefeuilles.

Le comité de gestion du risque de placement de CC&L assure la surveillance du risque de placement de tous les portefeuilles de la firme et examine mensuellement les rapports sur les risques ESG et les risques liés au carbone pour les portefeuilles d'actions représentatifs.

L'objectif de notre diligence raisonnable relative aux enjeux climatiques dans le cadre de nos placements est de repérer les risques et les occasions importants qui peuvent avoir une incidence sur le rendement à long terme de nos placements. Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L évaluent les risques ESG dans le cadre de leur processus de placement et, lorsqu'un risque ou une occasion a une incidence financière mesurable dans l'horizon prévisionnel pertinent, il est considéré comme important et est pris en considération au moyen d'ajustements apportés aux cours cibles ou aux prévisions d'écarts de taux, selon le cas. Des données externes sur les facteurs ESG et les changements climatiques sont prises en compte dans l'évaluation des risques et la prise de décisions. Ces outils sont utilisés par l'ensemble des équipes de placement, mais les méthodes d'analyse et de mise en œuvre varient d'une équipe et d'une stratégie à l'autre.

PARAMÈTRES ET CIBLES

Nous croyons que nous avons le devoir d'être transparents dans notre approche et de continuer à chercher à améliorer la qualité de nos déclarations liées aux changements climatiques pour nos clients et nos parties prenantes.

CC&L mesure les paramètres d'émissions de carbone au niveau du portefeuille et en fait état chaque trimestre pour ses stratégies d'actions à position acheteur seulement et ses stratégies de titres à revenu fixe. Les paramètres relatifs au carbone présentés dans ces rapports comprennent les émissions totales de carbone, l'empreinte carbone, l'intensité carbone et l'intensité carbone moyenne pondérée, à l'aide des données sur les émissions de carbone de MSCI. Les données sur les émissions de carbone fournies comprennent les émissions de portée 1 et de portée 2, car nous reconnaissons que la qualité et la cohérence de l'estimation des émissions de portée 3 posent encore des défis et que la double comptabilisation des émissions à l'échelle des portefeuilles suscite toujours des préoccupations.

À l'heure actuelle, nous n'offrons aucune stratégie qui cible une faible empreinte carbone ou une cote d'émissions de carbone peu élevée, et nous n'en commercialisons aucune comme telle. En revanche, nous gérons plusieurs comptes distincts pour des clients qui se sont eux-mêmes imposé des contraintes ESG. Les mesures de l'empreinte carbone et des émissions de carbone de nos portefeuilles découlent de nos processus de placement plutôt que d'un objectif précis. Il est important de souligner que toute tendance d'une année à l'autre des paramètres d'émissions de carbone des portefeuilles n'est pas intentionnelle, mais découle plutôt de la construction des portefeuilles.

Vancouver
1090, rue Pender Ouest, bureau 800
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 0E3
604 685-2020

Toronto
130, rue King Ouest, bureau 1400, C. P. 240
Toronto (Ontario) M5X 1C8
416 862-2020

CONNOR, CLARK & LUNN
GESTION DE PLACEMENTS